



N U M E R O

13

L'ABLUTIEN



POTHELET



- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- DEMOLITION
- TRAVAUX VITICOLES

03 26 54 02 88

28, Rue Léon BOURGEOIS
51530 PIERRY

Le Mot, Les Vœux du MAIRE



Avant de parler de 1997, évoquons les principaux faits qui ont marqué la vie locale durant l'année qui vient de s'écouler.

En 1996, chacun a pu lire ou entendre que la situation économique et sociale entretenait un climat de morosité. Ce climat est venu s'installer sur notre commune suite à l'aggravation du mal qui ronge notre société depuis de nombreuses années : le chômage.

Aux licenciements d'Ablutiennes et d'Ablutiens employés à l'extérieur de la commune et au nombre toujours croissant de jeunes à la recherche d'un emploi est venu s'ajouter la réduction des effectifs à la Laiterie.

Comme vous le savez, le Conseil Municipal et le Département ont au cours des dernières années, apporté leur aide pour le maintien et le développement de cette entreprise centenaire. Mais la dure loi du marché l'a emporté et, ni les collectivités territoriales, ni les élus locaux occupant des fonctions nationales n'ont pu éviter ce drame.

Et pourtant, 1996 avait bien commencé. Début février, sous l'impulsion de la municipalité, le Club des Anciens reprenait ses activités sous la conduite d'un nouveau bureau qui, au fil des mois allait conquérir les indécis et permettre aujourd'hui, au Club Loisirs et Amitiés de compter plus de cent adhérents.

Merci au président et à ses collègues de conduire avec dynamisme et générosité cette association qui bénéficie du soutien et de la bonne gestion du bureau précédent.

Maintenant, citons quelques réalisations municipales. Indiscutablement, 1996 a été l'année des travaux de voirie et principalement ceux entrepris rue Marcel SOYEUX et Jacques SOARDI : réfection de la chaussée et des trottoirs, mise en séparatif du réseau d'assainissement et renforcement de l'alimentation en eau potable, soit près de 1 200 000,00 francs. Si le montage financier fut une réussite (montant des emprunts limité à 450 000,00 francs) les conditions et la durée de cet ouvrage ont été difficiles à supporter. Comme je l'ai déjà évoqué avec plusieurs d'entre vous, je reconnais, j'oserais dire, j'admire la patience dont ont fait preuve les usagers et surtout les riverains au cours de ces travaux laborieux. N'oublions pas de mentionner l'achèvement de la voirie définitive du lotissement de la Foulerie et la pose de trottoirs rue Ferrée.

1997 devrait être également l'année de la voirie. Sont notamment prévus, sous réserve que les dotations de l'Etat soient suffisantes, la réfection de la chaussée rue Violaine et la pose de trottoirs sur une partie de l'avenue Michel Destrez.

Par ailleurs, si le temps devient plus clément, l'inauguration des vestiaires du Tennis est espérée au début du printemps.

Que cette nouvelle année vous apporte toutes les satisfactions espérées et soit comme 1996 une année riche en naissances. Bienvenue aux quatorze petits Ablutiennes et Ablutiens et félicitations à leurs parents.

J. BARROIS

COMPTE ADMINISTRATIF 1995

Compte de résultats, par opposition au budget primitif et supplémentaire, le compte administratif fait apparaître les dépenses et les recettes réelles enregistrées du 1er Janvier au 31 Décembre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

- Denrées et Fournitures (<i>Lait pour les écoles, combustibles, etc...</i>)	135 659, 29 F
- Frais de Personnel (<i>salaires 656 962 F, cotisations patronales 250 172 F etc...</i>)	926 620, 36 F
- Impôts et Taxes	12 250, 00 F
- Travaux et Services extérieurs (<i>ordures ménagères 241 286 F, entretien voirie et réseaux 190 366 F, éclairage public et bâtiments 134 670 F, etc...</i>)	801 842, 47 F
- Participations et Contingents (<i>Aide sociale versée au département 157 878 F</i>)	289 001, 15 F
- Allocations et Subventions	92 550, 00 F
- Frais de Gestion Générale (<i>Fêtes et Cérémonies, l'Ablutien, Télécom, Car, Piscine, Indemnités</i>)	281 042, 65 F
- Frais Financiers	289 085, 64 F
- Prélèvement pour investissement	1 611 009, 49 F
	4 439 061, 05 F

RECETTES :

- Produits de l'Exploitation	2 700, 00 F
- Produits Domaniaux (<i>Location Chasse : 53 954 F - Location Immeubles : 47646 F etc...</i>)	139 654, 83 F
- Produits Financiers	50, 00 F
- Recouvrements (<i>Remboursement salaires du personnel en arrêt de travail : 84 668 F etc...</i>)	141 875, 47 F
- Dotations reçues de l'Etat	1 143 607, 00 F
- Impôts Indirects	23 849, 91 F
- Contributions Directes	2 334 701, 00 F
- Travaux en Régie (<i>Travaux investissement exécutés par le personnel communal</i>)	114 089, 95 F
- Produits antérieurs (<i>Excédent 1994</i>)	1 089 095, 08 F
	4 989 623, 24 F

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLOTURE :

550 562, 19 F

(Travaux non terminés ou non réglés au 31/12/95)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

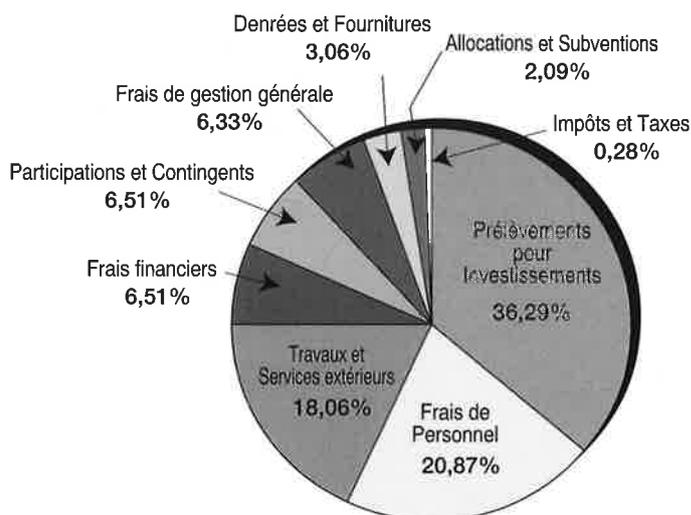
- Travaux de Bâtiment et de Génie civil	2 215 363, 66 F
<i>(Salle des fêtes : factures 1995 : 1 881, 002 F - Vestiaires terrain de sports : 275 671 F, etc...)</i>	
- Remboursement d'emprunts	398 157, 27 F
- Syndicat du Cubry et Collèges	135 475, 08 F
- Aménagement forêt communale	48 034, 64 F
- Matériel Salle des Fêtes	36 219, 84 F
- Débroussailleuse	4 010, 00 F
	2 837 260, 49 F

RECETTES :

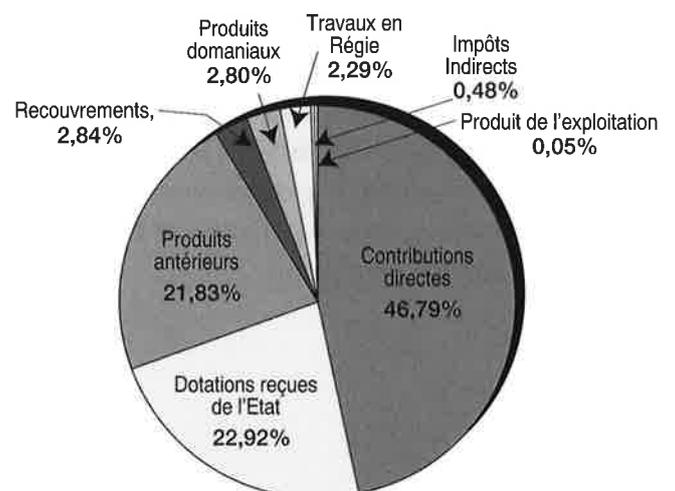
- Prélèvement sur recettes de fonctionnement	1 611 009, 49 F
- Produits des emprunts (T.V.A. salle des fêtes)	420 000, 00 F
- Subventions	393 959, 00 F
- Vente de terrains	341 044, 00 F
- Fonds de compensation T.V.A.	71 248, 00 F
	2 837 260, 49 F

LE COMPTE ADMINISTRATIF 1995 EN POURCENTAGES

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 1996

Suite à la mise en place de la nouvelle comptabilité M.14, les intitulés de comptes sont modifiés.

Le vote du budget primitif est un acte essentiel qui oriente l'action du conseil municipal et fixe notamment le taux des quatre taxes et donc le volume des impôts demandés aux contribuables. Il est donc nécessaire de rechercher un compromis entre le "souhaitable et le possible".

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

- Charges à caractère général (<i>ordures ménagères 318 000 F, entretien voies et réseaux 290 980 F, éclairage public et bâtiments 170 000 F, entretien bâtiments 150 000 F, etc...</i>)	1 534 955, 00 F
- Charges du personnel et frais assimilés (<i>salaires 639 000 F, cotisations patronales 221 000 F etc...</i>)	865 800, 00 F
- Autres charges de gestion courante (<i>contributions aux divers syndicats, collèges, Cubry, etc...194 138 F aide sociale versée au Département 157 263 F etc...</i>)	577 698, 00 F
- Charges financières (<i>intérêts des emprunts</i>)	291 243, 00 F
- Charges exceptionnelles (<i>subventions</i>)	100 000, 00 F
- Virement à la section d'investissement	586 385, 00 F
	3 956 081, 00 F

RECETTES :

- Revenus de gestion courante (<i>location chasse 53 000 F etc...</i>)	116 080, 00 F
- Impôts et taxes (<i>contributions directes 2 306 582 F etc...</i>)	2 519 762, 00 F
- Dotations, subventions, participations (<i>dotations de fonctionnement versées par l'Etat 1 116 984 F etc...</i>)	1 180 710, 00 F
- Autres produits de gestion courante (<i>location immeubles, salle des fêtes 48 000 F etc...</i>)	120 202, 00 F
- Atténuation de charges	19 327, 00 F
	3 956 081, 00 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

- Remboursement d'emprunts et dettes	433 539, 00 F
- Voirie rue Marcel Soyeux	650 000, 00 F
- Aménagement forêt communale	5 391, 00 F
- Trottoirs terrain de sports	25 000, 00 F
- Matériel informatique	7 538, 00 F
- Logement Parc du Sourdon	3 162, 00 F
- Semoir à sel	7 478, 00 F
- Matériel de Bureau	6 000, 00 F
- Chemin	23 000, 00 F
- Véhicule	100 000, 00 F
	1 261 108, 00 F

RECETTES :

- Virement de la section de fonctionnement	586 385, 00 F
- Emprunts	400 000, 00 F
- Fonds de compensation T.V.A.	160 193, 00 F
- Subventions d'investissement	114 530, 00 F
	1 261 108, 00 F

ASSURANCES JACQUET

ASSURANCES TOUTES BRANCHES

CONTRATS COMPÉTITIFS : AUTOMOBILE, MOTO...



6, avenue Paul Chandon
B.P. 107 - 51204 ÉPERNAY Cedex

TÉL. 03 26 54 38 22 - FAX : 03 26 51 61 95

5, rue Jules Blondeau-B.P. 14
51160 AÏ-CHAMPAGNE

TÉL. 03 26 55 17 00 - FAX : 03 26 54 35 87

N'hésitez pas à demander nos tarifs

De la Forêt de Boursault à Saint-Martin-d'Ablois

Ceux qui connaissent la pittoresque et poétique promenade qu'offre la forêt de Boursault, d'où l'on gagne ensuite la route de Port à Binson à Vertus, en passant par Ablois, ne trouvent pas de termes assez élogieux pour exprimer leur admiration.

On quitte la grande forêt par une jolie petite route qui conduit à une des fermes du château qu'on appelle Grandfosse; cette petite route est bordée de taillis d'un rectiligne à réjouir le baron HAUSMANN; c'est trop propre, dirai-je en amont du site naturel. En effet, ce taillis est tondu de façon à faire un rideau uniforme de verdure. Bien gentille elle est cependant, cette petite route avec ses deux rives gazonnées.

On est arrivé à Grandfosse ou la maison des six routes, parce qu'en cet endroit six routes s'entrecroisent.

Nous voici sur celle de Saint Martin.

Plus l'on avance, plus le panorama est joli, impressionnant. Saint Martin vu de loin semble un pays situé à l'extrême fond d'un vaste entonnoir au bord duquel on croit être près d'arriver quand il reste un long ruban encore à parcourir. Cet entonnoir est immense. En remontant les pentes par le regard, on a sur sa gauche Montbayen, la forêt d'Epemay, Vinay où trône massive son église, avec son énorme tour carrée et romane du 12^{ème} siècle; à droite l'église et les buttes de Chavot, le château de Brugny dont on ne distingue que les toits en poivrière, le village du même nom et son église; devant soi, comme je l'ai déjà dit, se trouve le gros bourg d'Ablois d'où s'élance son immense clocher d'une forme originale et n'accusant pas un style déterminé.

Sur la droite du bourg, en prenant la route de Montmirail, on découvre de hautes futaies garnissant une rampe escarpée et au milieu d'elles une belle habitation; c'est le parc et le château (*actuellement, la résidence des professions libérales*). Quelles sont d'autre part ces deux lignes de gros ormes plus que séculaires ? C'est l'avenue qui conduit à la fois au château et au Sourdon.

Ce mot Sourdon éveille tout de suite l'attention, on en a déjà tant entendu parler. C'est, il faut le dire ce que Saint Martin possède de plus remarquable et aussi de plus cossu. C'est en un mot le Bois de Boulogne des noces de la région... Une noce qui ne serait pas venue promener ses ébats et faire sauter les bouchons du vin de Champagne au Sourdon serait presque montrée du doigt. Oui, le Sourdon est bien fait pour servir de cadre charmant à un jeune couple, et aux rondes d'espiègles fillettes.

Il n'est pas que les noces qui fréquentent le Sourdon, il y a les visiteurs ordinaires qui en font un but de promenade, sinon de repas champêtre.

Je crois même que si le concierge du chalet voulait en faire la statistique, il constaterait qu'il a déjà été bu dans ce ravissant coin alpestre un nombre prodigieux de bouteilles de vin de Champagne.

En effet, cette blonde et agréable liqueur est doublement appréciable, bue au Sourdon où la bouteille, au lieu de baigner dans un vulgaire seau à glace, repose dans un récipient qui est une véritable oeuvre d'art de la nature. J'ai dit doublement appréciable, parce que le doux enivrement qu'elle procure est à la fois physique et poétique.

Ne pas confondre enivrement avec ivresse, ce qui est tout différent; mon Dieu, je ne saurais mieux traduire ma pensée, qu'en citant ces vers de l'aimable comte de Chevigné, dont je parlais tout à l'heure:

Il n'est point, quoi qu'on insinue,

De prisons parmi ses douceurs;

Et de sa province ingénue

Le Champagne a gardé les moeurs.

Il n'excite pas de tempête

Dans les estomacs languissants;

Son feu léger monte à la tête,

Eveille et réjouit les sens.

On sait qu'après la mort de François II, Marie Stuart eut en douaire la châtellerie d'Epernay dont dépendait le vicomte d'Ablois, d'où elle prit le nom de dame d'Epemay.

Je ne sais quel poète (c'est un souvenir vague qui me revient) l'a fait promener ses rêveries dans les méandres du Sourdon. Parlait-il d'après une chronique, ou était-ce de pure imagination ? Pour moi, j'aime à me la représenter passant longuement sous ces beaux ombrages, apercevant l'Ecosse où elle allait bientôt se rendre, comme à travers un voile sombre et lugubre, et se disant déjà mentalement ces mots qu'elle devait prononcer tout haut un peu plus tard, debout sur le vaisseau qui l'emmenait : "Adieu, France ! Adieu, France ! Je pense ne vous voir jamais plus."

En quelques lignes, je vais donner la description de ce lieu enchanteur.

Qu'on se figure un amphithéâtre de rochers se surplombant l'un l'autre; au pied, dans une sorte de crique, sortant de cet écrasement rocheux et moussu, une source des plus babillardes.

Comprimée à son origine, elle se répand presque aussitôt en une large nappe, s'engage, quelques mètres plus loin, dans un lit étroit, accomplit à partir de ce moment un grand nombre de sinuosités et sautille de place en place par dessus de petits rochers verdâtres qui semblent ainsi vouloir modérer sa course.

Cette petite série de cascades est d'un charmant effet, et après être sortie de cette Suisse microscopique, elle s'en va depuis Ablois jusqu'à Epernay alimenter nombre d'usines.

C'est Epernay qui termine son étape de dix kilomètres; c'est là, en effet, que la Marne la reçoit. Je dirai enfin que l'ombrage y est délicieux, que les arbres y ont grande mine et que si le tableau est beau, le cadre est digne de lui. Du reste, il y a à Ablois, en dehors du Sourdon, d'autres jolies promenades qui en font un pays vraiment privilégié.

Du château, je dirai que c'est une construction très simple, avec de très beaux appartements néanmoins. Autrefois, j'y ai vu de fort belles peintures d'Isabey, qui ont été destinées depuis, je crois, à l'hôtel de M. le marquis de Talhouët, à Paris. Du temps de M. le

comte Roy, de qui provient la propriété, Isabey vint plus d'une fois s'inspirer des beaux ombrages du Sourdon et du parc.

Ce dernier est fort beau et fort bien percé, avec des eaux vives à profusion, auxquelles on a fait prendre les directions les plus poétiques.

De chaque côté de la grille du château on a fait de main d'homme de belles cascades à chutes uniformes. Je leur reprocherai précisément de trop sentir la main de l'homme, c'est à dire d'avoir trop de symétrie.

Parlerai-je de l'église ? Rien de bien remarquable au point de vue archéologique. Le chœur cependant, avec ses arcades hardiment ouvertes et élancées, offre un certain mérite, et son clocher très élevé, au dessin byzantin et flanqué de quatre clochetons, ne manque pas d'originalité.

Quant au village, il est assez bien bâti et possède 1365 habitants; le mot de bourg lui conviendrait mieux.

Extrait de

"Promenade d'un touriste dans l'arrondissement d'Epernay"

par Armand BOURGEOIS

(édité en 1886)



POINT.P

Matériaux de Construction EPERNAY

**MAGASIN EXPO
CARRELAGE
SANITAIRE
MENUISERIE**

51530 MAGENTA

(Route de Reims) 63, Av. A.A. Thévenet

TÉL. 03 26 55 56 30

*Location de
Matériel*

- MATERIAUX
- ISOLATION
- CARRELAGE
- SANITAIRE
- PLASTIQUES
- PEINTURE
- OUTILLAGE
- QUINCAILLERIE
- DALLAGES
- MENUISERIES
- CLOTURES

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Théau BLONDEL 2 Octobre 1995	de Hervé BLONDEL et de Marie-Rose LEMAIRE 7, rue des Lambourgs
Chloé DROMARD 12 Février 1996	de Sylvain DROMARD et de Laurence LOUETTE 78, rue Julien Ducos
Alexanne LOUIS 5 Mars 1996	de Eric LOUIS et de Nathalie TOLLITTE 118, rue Julien Ducos
Quentin BOUDREY 7 Mars 1996	de Patrick BOUDREY et de Martine FOURNIER 13, rue des Rochettes
Rémi ROYER 28 Mars 1996	de Fabien ROYER et de Laurence PERNET 12, rue Julien Ducos
Anabelle BERNARD 25 Avril 1996	de François BERNARD et de Nathalie GOBIN route de Montbayen
Alexis CALMES 29 Avril 1996	de Jean-François CALMES et de Françoise ROBERT route de Montbayen
Lauris NOMINE 5 Juin 1996	de Laurent NOMINE et de Cécile RIVAULT 114, rue Julien Ducos
Aubin REBEAUD 1er Juillet 1996	de Gérard REBEAUD et de Isabelle ROUCOU 27, rue des Rochettes
Paul LALOUELLE 4 Juillet 1996	de Hervé LALOUELLE et de Caroline REMOVILLE 13, place du Général de Gaulle
Léo COURTY 6 Août 1996	de Laurent COURTY et de Sandrine HUMBERT Parc de la Foulerie
Mélodie DUMOULIN 11 Août 1996	de Christophe DUMOULIN et de Valérie MOY 22, rue des Meulières
Audrey GOUHENANT 25 Août 1996	de Bruno GOUHENANT et de Sandrine JOVENAUX 3, rue du Tour Nicole
Nicolas DOUCET 24 Octobre 1996	de Philippe DOUCET et de Nathalie BELLORGEY 3, route de Montbayen
Clémence VIDAL 25 novembre 1996	de pierre VIDAL et de Valérie BAUDIN 2, rue du Tortillard

ETAT CIVIL

MARIAGES

Bruno MIGNON et Laurence RAVAUX, le 5 Avril 1996
Alain AMELIN et Maryse MONCOLIN, le 13 Avril 1996
Olivier PROBST et Karin CONSTANTINIDI, le 22 Juin 1996
Jacques SOURDET et Sandrine CAPITAINE, le 29 Juin 1996
Joël THOUVENIN et Frédérique SODOYER, le 13 Juillet 1996
Dominique ROCTON et Elisabeth DIJOL, le 27 Juillet 1996
José VARET et Elisabeth CARRE, le 10 Août 1996
Hervé BLONDEL et Marie-Rose LEMAIRE, le 31 Août 1996
Bruno VALLON et Christelle LEMAIRE, le 2 Novembre 1996

DÉCÈS

M. Julien LEMAIN, le 12 Janvier 1996 (Transcription)
Mme Paulette HUBERT, veuve HUOT, le 15 Janvier 1996 (Transcription)
Mme Maria MANGOT, veuve MANGIN, le 19 Janvier 1996
Mme Alexandrine MARCHAND, veuve BUCHHOLZ, le 29 Janvier 1996
Mme Madeleine FRANCOIS, veuve NOEL, le 31 Janvier 1996
Mme Andrée NANNET, veuve COPIN, le 7 Février 1996 (Transcription)
M. Guy DANTENY, le 27 Février 1996
M. Gaston GENIN, le 27 Février 1996 (Transcription)
Mme Jeanne MATHELIN, veuve LIEBART, le 24 Mai 1996
M. Daniel CLOUET, le 11 Juin 1996 (Transcription)
M. André ANDRIEUX, le 12 Juin 1996 (Transcription)
Mme Pauline DOFFEMONT, veuve THIBAUT, le 16 Juin 1996 (Transcription)
Mme Raymonde LEGRAND, épouse ANDRE, le 29 Juin 1996
M. Edouard FAUST, le 15 Juillet 1996
Mme Marie DAGUZAN, veuve VERY, le 11 Septembre 1996 (Transcription)
Mme Simonne AUBRY, veuve BROULAND, le 2 Octobre 1996
Mme Lucie LE GUEVEL, veuve PORTE, le 19 Octobre 1996
M. Jean BILET, le 29 Octobre 1996
M. Robert REGNAUT, le 7 Novembre 1996
Mme Emilie WANSAR, veuve COULON, le 15 Novembre 1996 (Transcription)
Mme Yvonne MARTIN, épouse JOURNEL, le 24 Novembre 1996
M. Joseph VINSKI, le 1er Décembre 1996 (Transcription)
Mme Yvonne HUGUET, veuve PARIS, le 13 Décembre 1996 (Transcription)
M. Francis LE BRUN, le 18 Décembre 1996 (Transcription)
M. Albert REMY, le 25 Décembre 1996 (Transcription)
M. Jean PHILIBERT, le 31 Décembre 1996 (Transcription)



UN NOUVEAU COUPLE
AU PARC DU SOURDON

8 MAI



SORTIE du Club
"LOISIRS ET AMITIÉS"

LOCALE

REPAS DES ANCIENS



11 NOVEMBRE

ARBRE DE NOËL
ORGANISÉ PAR
LES PARENTS D'ÉLÈVES



André MEUNIER

Carreleur

6, rue des Meulières - 51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS

☎ 03 26 51 84 20



"Le Saint-Martin"

ANNE et JEAN-MICHEL
Bar-Tabac-Loto-PMU - Presse

63, rue Julien Ducos
51530 Saint-Martin d'Ablois

☎ 03 26 59 90 55

Métallerie Michel Sauron

14, rue des Meulières - Saint-Martin d'Ablois



RENAULT

Votre agent RENAULT

Garage H. SOUVERAIN

REPARATIONS ET VENTES MATÉRIELS AGRICOLE, VITICOLE
MOTOCULTURE STAUB ET HONDA
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

27, Avenue de Paris - SAINT-MARTIN D'ABLOIS Tél. 03 26 59 96 18

c
o
n
f
i
s
e
r
i
e

Boulangerie - Pâtisserie

D. Rioblanc

15, Place Général de Gaulle
Saint-Martin d'Ablois

Tél. 03 26 59 94 30

b
l
a
n
c
e
s

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

PATRICE PLUVINET

- NEUF - RENOVATION - PROTECTION
- ISOLATION - CHAUFFAGE - FAUX-PLAFONDS
- AGENCEMENT MAGASIN : Eclairage, enseigne, etc...

21, rue des Rochettes - 51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS - Tél. : 03 26 59 94 26

Du côté des Associations...

Connaissez-vous l'A.D.M.R. ?



C'est une association d'Aide à Domicile en Milieu Rural.

Le réseau national de l'A.D.M.R. (2700 associations locales dans toute la France) forme une chaîne continue d'entraide.

L'association de Saint Martin d'Ablois qui compte un effectif de onze bénévoles et treize salariées oeuvre sur dix villages:Brugny-Vaudancourt, Chavot, Grauves, Mancy, Monthelon, Morangis, Moslins, Moussy, Vinay et Saint Martin d'Ablois .

L'A.D.M.R. offre ses services à tous ceux qui désirent être aidés à leur domicile:personnes âgées, familles lors d'une naissance ou d'une maladie.

Chaque année, au mois de février,une vente de fleurs est organisée au profit de l'association.Cette "journée fleurs", journée de solidarité est annoncée par des affiches de couleur jaune.

Les bénéficiaires contribuent à améliorer les services de l'association locale: formation du personnel, achat de matériel de bureau, aide au financement de certaines prestations,etc...

Pour tout renseignement,si vous avez besoin d'une aide ménagère,mais aussi si vous souhaitez venir rejoindre l'équipe de bénévoles, adressez-vous à la Mairie de Saint Martin d'Ablois ou directement à l'association en appelant le 03.26.59.94.62.



CLUB LOISIRS et AMITIES.

COMPOSITION du BUREAU :

Président: Mr Mathieu BOONEN.

Vice-Présidentes:Mmes Suzanne CORIS,Claudine SODOYER.

Secrétaire: Mme Marie-Hélène MUSQUAR.

Trésorière : Mme Denise HUOT.

Trésorière-adjoint: Mme Hélène DURANTEL.

Membres: Mmes Simone JAMART, Dilia PERTUISOT, Melle Suzanne DIOT, Mrs André BARRAS et Jean CORDELETTE.



Association des Parents d'Elèves

Les personnes intéressées pour participer à la brocante qui aura lieu le Dimanche 23 Mars 1997, Place de La Foulerie, sont invitées à se renseigner auprès de Mme BONNARD (03 26 59 95 02) ou Mme REBEAUD (03 26 59 96 97).

COUVERTURE-ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ

SERIP s.a.r.l.

Jacques Della-Patrana

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COUVERTURE D'ANGERS

ATELIER :10, rue des Malbouches - 51200 EPERNAY

SIÈGE SOCIAL : 3, Rue d'Enghien
B.P. 10

51530 Saint-Martin d'Ablois
Tél. 03 26 59 95 88 - Fax : 03 26 59 99 82

LAURENCE
Coiffure

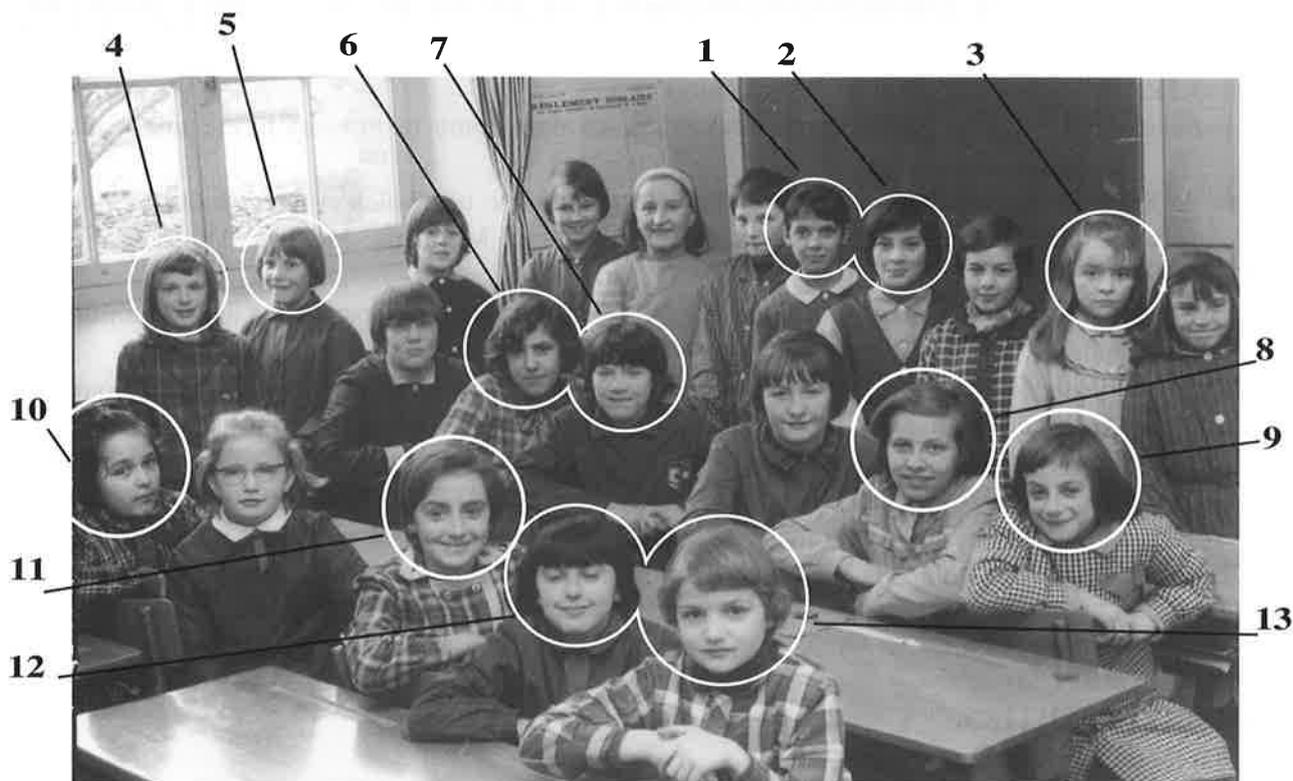
SALON MIXTE

*Sur rendez-vous pour dames
Sans rendez-vous pour hommes*

78, rue Julien Ducos
Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 03 26 59 97 51

Avis de recherche...



1 : Mme Evelyse MALETTE - 2 : Mme Marie-Line VALLANT-CHARPENTIER - 3 : Mme Sylvette PILON-FAVE
 4 : Mme Marie-Christine CARRE-BAGNOST - 5 : Mme Nicole CEZ - 6 : Mme Jocelyne CEZ-ROBIQUET - 7 : Melle Béatrice SODOYER
 8 : Mme Jacqueline REGNAULT-SCHAEFFER - 9 : Mme Anne-Marie LEDOUX-CHAPPUT - 10 : Mme Marie-Josèphe VINSKI-BROYER
 11 : Mme Sophie DURANTEL-BETTINGER - 12 : Mme Véronique SOYEUX-CHAPPUT - 13 : Mme Laurence SAURON-PHILIPPE.



Quelques années plus tard...

Informations diverses...

TELETHON du 9 décembre 1995 : Lâcher de Ballons.

Quinze cartes ont été retournées à la mairie. La municipalité a offert un transistor au lauréat, Jean-François BROYER.

Son ballon qui a franchi la frontière a été trouvé à NALBACH-KORPRICH (ALLEMAGNE).

Les autres cartes proviennent de communes marnaises, ardennaises ou meusiennes :

Anaïs MOUSSE : REIMS - Loriane SAURON : BOULT-SUR-SUIPPE - Sarah MAIER : BAR-LE-DUC

Jean PAPADACCI : LIGNY-EN-BARROIS et SAINT-MENGES - Marjorie LEROY : JUNIVILLE

Jérôme BAUDET : TAGNON - Vanessa CORDIER : LE CHESNE - Maxime TRANCHARD : NOUVION-SUR-MEUSE

Adeline COZE : DOUZY - Anaïs DOUCET : DOUZY (4 cartes).

Corps de Sapeurs-Pompiers de Saint-Martin d'Ablois : 42 interventions en 1996

- 5 feux de cheminées - 1 feu de chambre - 1 feu de combles - 2 feux de broussailles - 5 dégâts des eaux - 1 secours à victime - 20 sorties pour la destruction de 25 nids d'insectes - 7 sorties diverses :

(reconnaissance dans les caves et souterrains sous la mairie pour bruits suspects — remise en route semi-remorque en perdition sur le verglas côte de Brugny — gouttière d'une maison obstruée par nid d'oiseaux — arbres couchés sur la chaussée route de Port-à-Binson — ascenseur bloqué à la résidence, transport d'invalides dans leur chambre par l'escalier — Sauvetage d'un grand chien danois à l'étang de la résidence — capture d'un chien perdu et agressif avec remise à la fourrière.

Communiqué de l'association des piégeurs marnais aux Maires du Département :

Depuis 10 ans, des piégeurs agréés de la Marne regroupés sous l'association des Piégeurs Marnais sont au service de la population et de la faune en régulant les espèces qui prolifèrent et qui occasionnent des nuisances ou des dégâts (fouines, martres, putois et belettes : détériorent les isolations des maisons, causent des dégâts dans les poulaillers, rats musqués et ragondins : détérioration des berges des étangs, des rivières et des digues, dégâts dans les cultures voisines de cours d'eau, renard : dégâts dans les élevages, les poulaillers, vecteur de la rage et de l'échinococcose alvéolaire, maladies transmissibles à l'homme).

Les campagnes de vaccination des renards, la suppression de certains modes de destruction des nuisibles ont permis à ces animaux de développer leur population de façon importante d'où une nette progression des dégâts et des dommages financiers auprès des éleveurs et surtout chez les particuliers.

L'APM met à la disposition de vos administrés qui subissent des dégâts et des dommages dus à la prédation, le RESEAU DE PROTECTION RAPPROCHEE, constitué de piégeurs agréés marnais qui interviendront sur simple demande sur le lieu des dégâts causés par des nuisibles.

Ce service est entièrement GRATUIT.

Par cette démarche, nous espérons éviter que les gens utilisent des moyens prohibés et dangereux (ex: le poison) face aux dégâts qu'ils subissent.

Collecte du verre ménager :

Depuis plus de vingt ans, l'Association Régionale pour l'Enseignement et la Recherche Scientifique conduit et permet le développement de la Collecte du verre ménager, au profit de la recherche contre le cancer. Cette collecte dans les communes des 26 départements où l'A.R.E.R.S. est présente a permis en 1995, de récupérer 144 906 tonnes de verre destiné au recyclage.

En 1995, l'A.R.E.R.S. a versé 2 025 499, 00 francs au profit de la recherche médicale dont : 1 776 900, 00 francs à la recherche contre le cancer.

L'état des tonnages de verre collecté dans notre commune est le suivant :

1993 : 41 tonnes 300	Moyenne/Habitant : 28 kgs 680	Moyenne Marne : 23 kgs 796
1994 : 39 tonnes 200	27 kgs 384	37 kgs 992
1995 : 47 tonnes 600	33 kgs 263	25 kgs 391

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumées...

SEANCE DU 16 FÉVRIER 1996

Travaux de voirie:

Afin de permettre le stationnement des véhicules, l'aménagement des trottoirs en grave concassé sera réalisé le long du terrain de sports côté CD 36. Le montant des travaux est estimé à 25.000 francs TTC.

Demande de subvention par l'Association "Judo Club du Vignoble" :

Le Judo Club du Vignoble (Chavot) compte actuellement 40 licenciés originaires des communes environnantes dont sept enfants Ablutiens. Aussi, afin de permettre audit club d'acquérir du matériel, il est décidé de lui accorder une subvention de 500 francs.

Embauche de personnel affecté à la voirie :

Une convention sera conclue avec les services de la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi pour l'embauche d'un jeune Ablutien dans le cadre d'un contrat emploi solidarité. La durée hebdomadaire sera fixée à 20 heures pendant une durée de six mois à compter du 1er Avril 1996.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1996

Fléchage des maisons de viticulteurs :

Ce projet et notamment la participation communale qui pourrait se traduire par l'achat des supports ou autres solution à débattre est réjeté à la majorité, soit pour raisons esthétiques, financières ou imprécision.

Construction de chaussée et trottoirs rue Marcel Soyeux :

Le montant de ces travaux est estimé à 720 000,00 francs TTC. Le financement sera assuré par une subvention de 101 200 francs, le reste en partie par un emprunt et fonds libres.

Réseau d'eaux usées et renforcement du réseau d'eau potable rue Marcel Soyeux :

Le montant des travaux est estimé à 990 000, 00 francs TTC dont le financement sera assuré par une subvention de 337 950 francs, le reste en partie par emprunts et fonds libres.

Impôts locaux 1996:

Un coefficient de majoration de 1,0511 est appliqué uniformément à l'ensemble des quatre taxes, soit:

- Taxe d'habitation :	13,10 %,	produit attendu :	745.390,00 F
- Foncier bâti :	22,12 %,	produit attendu :	737.259,00 F
- Foncier non bâti :	22,12 %,	produit attendu :	183.153,00 F
- Taxe professionnelle :	8,49 %,	produit attendu :	640.780,00 F

Budget principal 1996 :

Les différents chapitres figurent pages 4 et 5

Budget primitif 1996 : Assainissement et eau potable :

Assainissement :

Section d'exploitation équilibrée à 367 045 francs

Section d'investissement équilibrée à 701 005 francs

Eau potable :

Section d'exploitation équilibrée à 465 723 francs

Section d'investissement équilibrée à 553 342 francs

Conseillers municipaux :

qui peut participer au vote ?

Aux termes de l'article L 121-35 du Code des communes, sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part des membres du conseil municipal intéressés à l'affaire qui en a fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataire.



Dessin paru dans une revue adressée aux Maires

SEANCE DU 17 JUIN 1996

Compte administratif principal 1995 :

Les différents chapitres figurent pages 2 et 3.

Compte administratif 1995 : Assainissement et eau potable :

Excédent général pour les deux sections : 18 835,52 francs.

Travaux rue Marcel Soyeux : choix des entreprises :

Chaussées et trottoirs :	Entreprise GOREZ	561 604,25 TTC
Assainissement :	Entreprise Robert MORIN	379 057,86 TTC
Eau potable :	Entreprise Robert MORIN	202 089,42 TTC

Demande de subvention pour une classe nature:

Une subvention de 3 500 francs sera versée à la coopérative scolaire pour l'organisation de la classe nature au lac du Der.

Fête au Parc du Sourdon le 23 Juin 1996 : demande de subvention du C.F.A.A. :

Le montant de la subvention pour l'organisation de la fête au Parc du Sourdon est fixé à 3 500 francs.

Ecole maternelle: demande de subvention pour un voyage de fin d'année :

Suite à la demande de prise en charge partielle des frais de transport, le conseil municipal accorde une subvention de 1. 400 francs en précisant que cette décision revêt un caractère exceptionnel.

Cours de tennis aux enfants des cours élémentaires et moyens pendant le temps scolaire:

Ces cours ont été interrompus pendant plusieurs années suite aux difficultés rencontrées pour le recrutement d'un professeur de tennis. Monsieur Gerin offrant ses services à compter de la prochaine rentrée, quinze séances de 3 heures par année scolaire seront dispensées.

Fléchage des maisons de viticulteurs :

Ce projet présenté et rejeté lors de la séance du 3 Avril est redéfini et résumé comme suit : la pose des panneaux indiquant les maisons de viticulteurs et des artisans souscrivant à ce projet pourrait être réalisée par le personnel communal. Conjointement à cette réalisation, la commune signalerait certains bâtiments communaux, lieux et lotissements. Monsieur le Maire souligne que ce projet d'ensemble permettrait d'éviter le "fleurissement" d'une multitude de panneaux différents.

Le Conseil Municipal accepte ledit projet à la majorité.

SÉANCE DU 17 JUILLET 1996

Financement des travaux rue Marcel Soyeux:

chaussée et trottoirs:

Souscription auprès de la Caisse d'Epargne Champagne-Ardenne d'un prêt CODEVI de 200.000 francs remboursable en 7 ans au taux de 5,60 %.

Mise en séparatif du réseau d'assainissement:

Souscription auprès de la Caisse d'Epargne Champagne-Ardenne d'un prêt de 250.000 francs au taux fixe de 6,15 % pour une durée de 7 ans.

Renforcement de l'alimentation en eau potable :

Part non subventionnée pris en charge par la Société des Eaux.

Familles rurales, Association de Saint Martin d'Ablois : demande de subvention :

Le montant de la subvention allouée pour le centre aéré qui sera ouvert pendant trois semaines durant les vacances scolaires d'été est fixé à 1.000 francs.

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 1996

Périmètre de protection du captage d'eau potable, lieudit "Fontaine Martin":

Afin de satisfaire aux normes européennes, le périmètre de protection proposé par l'hydrogéologue doit être mis en place et donc préalablement faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique. Le Conseil Municipal adopte la définition des périmètres proposés et sollicite l'aide financière de l'Agence de l'Eau "Seine Normandie" pour différentes phases de travaux.

Lotissement de la Foulerie: voirie définitive:

Les travaux de voirie définitive dont le devis s'élève à 185.261 francs TTC seront réalisés au milieu de l'automne.

Place de la Foulerie: projet de création de toilettes:

L'étude de ce projet sera confiée à un architecte.

Contrat emploi solidarité:

Le C.E.S. arrivant à échéance au 30 Septembre est renouvelé aux mêmes conditions pour une durée de six mois.

Lotissement la Foulerie: projet d'extension:

Sur la demande de Monsieur le Maire, les services de la D.D.E. ont étudié la possibilité d'implanter trois ou quatre pavillons rue Ferrée. Il ressort de cette étude que la viabilisation de trois ou quatre parcelles engendre trop de frais. Pour des contraintes dues notamment au raccordement au réseau d'assainissement, l'extension du lotissement dans cette direction est envisageable à condition de viabiliser neuf parcelles. Compte tenu de l'avance de fonds jugée trop importante et de l'incertitude régnant sur le marché immobilier, il est décidé à l'unanimité de ne pas réserver une suite favorable à ce dossier.

Renouvellement du bail de chasse:

Le bail en faveur de l'association "Amicale des chasseurs de Saint Martin d'Ablois" est reconduit pour une durée de 9 saisons à compter de la saison 1997-1998. Cependant, à compter de la première année du renouvellement, le nombre de chasseurs étrangers au village ne devra pas être supérieur à 25 %.

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 1996**Budget supplémentaire principal 1996:**

Section de fonctionnement équilibrée à 756 708,00 F, dont 355 349,00 F prélevés pour la section d'investissement qui est équilibrée à 941.587,00 F.

Budget supplémentaire 1996: Assainissement et eau potable:

Section d'exploitation: 345.524, 00 francs

Section d'investissement: 549.9351francs

Convention pour la valorisation agricole des boues:

Afin de se mettre en conformité avec les directives de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et suite aux améliorations constatées lors de l'épandage en Août 1996, une convention est signée entre la commune, la Société des Eaux et l'agriculteur.

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1996**Travaux de voirie:**

Les programmes ci-après sont arrêtés:

Abords de la salle des fêtes: 9.300 F TTC

Rue Ferrée: chaussée et trottoirs: 60.000 F TTC

Avenue Michel Destrez: trottoirs: 85.000 F TTC

Eclairage public:

Deux devis seront demandés à l'entreprise S.C.E.E. afin de renforcer la sécurité du passage piétons situé face à l'abri-bus au Sourdon, et d'améliorer dans un premier temps l'éclairage public d'une partie de la rue Julien Ducos.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

- Association des Parents d'Elèves:

. Classe de neige

19.000 francs

. Garderie

1.000 francs

. Fonctionnement

1.000 francs

- Amicale des Sapeurs Pompiers:

9.300 francs

- Association d'aide à domicile en milieu rural:

6.000 francs

- Club Loisirs et Amitiés:

3.000 francs

- Union Sportive Saint Martin-Vinay:

. Section seniors

3.000 francs

. Section jeunes

2.300 francs

- Association Sports et Loisirs Ablutienne:

2.500 francs

- Tennis Club Ablutien:

2.500 francs

- Comité des Fêtes et d'Animation Ablutien: à titre de fonctionnement

1.500 francs

- Coopératives scolaires: soit 500 francs par école

1.500 francs

- Association des Anciens Combattants:

1.100 francs

- Banque alimentaire de la Marne:

700 francs

- Prévention routière:

600 francs

- O.L.V.E. (Centre de loisirs la Borde):

500 francs

- Les Amis de nos Eglises:

400 francs

- Lutte contre la Faim, Lutte contre le Cancer,

Paralysés civils, Croisade des Aveugles,

Semaine du coeur, U.N.I.C.E.F.:

à chaque organisme:

300 francs

Avis de recherche...



*Le Conseil Municipal
convie le 8 Mai 1997, à l'heure du Défilé,
les personnes présentes sur cette photo prise au cours de l'année scolaire
1952*

Le Parler Champenois

Neyer : V. Noyer

Niveleux : *adj.* Qui s'occupe à des travaux futiles.

Noberte : *N.F.* Petite prune noire.

Noire-peau : *N.M.* Basané.

O

Odivie : *N.F.* Malice, astuce, intelligence, chance.

Osiot : *N.M.* Oiseau.

Osto : *N.M.* ou **Hosto**. Prison.

Ouvrageux : *adj.* Qui demande beaucoup de travail.

P

Pageo faire : S'avouer vaincu.

Pagniau : *N.M.* Panet de la chemise.

Pailion : *N.M.* Raisin ramolli, défraîchi.

Palandreux : *adj.* Ouvrier maladroit, peu travailleur, indésirable.

Palon : *N.M.* Pelle de bois utilisée au pressoir.

Panas : *N.M.* Vêtements de femme mal ajusté, trop grands.

Panet : *N.M.* Pan de la chemise

Paniers : Divers noms de ceux

employés en Champagne :

Mannequins ou à cheval, servant au transport des raisins; contenance 80 à 100 kgs.

D'âne ou à âne, moitié du précédent. Autrefois, les paniers se transportaient à bât, d'où les désignations : à cheval, à âne.

Bâtard, intermédiaire entre les précédents.

Caque et demi-caque : employés dans la montagne de Reims; contenance 60 et 30 kgs.

A provigner, panier à anse de 8 à 10 litres qui servait à transporter le magasin à proximité du provin.

Papinette : *N.F.* Cuiller en bois pour la cuisine.

Particulier : *N.M.* Immeuble ne contenant qu'un logement (Reims).

Passager : *adj.* Fréquenté, rue passagère.

Passé : *adj.* Vieux, usé, en voie de décomposition. Du bois passé; Un vin passé.

Passée : *N.F.* Trace laissée dans un sol humide ou dans une récolte par le passage. Mesure de travail.

Passette : *N.F.* Passoire.

Patapomme : *N.M.* Chausson aux pommes.

Patasser : V. Piétiner.

Patatraque : Pour patatras.

Patauiller : V. Patauger dans la boue.

Patichonner : V. Travailler de la pâte pour en faire un gâteau.

Patouillon : *N.M.* Bâche, loque, jambe de culotte, manche de laine qui emballait la paille à lier.

Patoyer : V. Remuer sans arrêt. Il patoye comme un père canard!

Passette : *N.F.* Passoire.

Pecora : *N.M.* Homme méprisable.

Péonner : V. Grommeler.

Pétasse : *N.F.* Frayeur.

Pétée : *N.F.* Même sens.

Pialeux, piouleux : *adj.* Qui crie, piailleur.

Piauler : V. Crier en parlant d'un poussin.

Piam-piam (aller) : Aller tranquillement.

Picolo : *N.M.* Petit vin fier.

Pierre à puits : *N.F.* Bac en pierre placé à proximité d'une pompe ou d'un puits.

Pierrotte : *N.F.* Petite pierre.

Pietter : V. Guetter.

Pigousser : V. Barbotter dans l'eau ou la boue.

Pintiau : *N.M.* Ver qui perce les douves des fûts.
à suivre...

Vente - Achats - Réparation

GARAGE

CARROSSERIE

Jacques FOUJU

Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 03 26 59 93 41
03 26 59 94 13

Guy

CHARPENTIER

CHAUFFAGE
ELECTRICITE GENERALE

03 26 59 93 92

79, rue Julien Ducos
St-MARTIN - D'ABLOIS



2, avenue du Vercors
Tél. 03 26 55 23 46

GESTION

des services d'eau potable
des services d'assainissement



Imprim'éclair - Epernay

Ce n'est pas qu'une impression...

6, rue Frédéric Plomb
tél. 03 26 59 50 70 - fax 03 26 55 14 91

S.A. *Pain Jesson* 

Laiterie

51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. 03 26 59 92 99

Fax : 03 26 59 93 21

Telex : 830 562

**FROMAGE BLANC DE CAMPAGNE
BRIE DE MEAUX
COULOMMIERS**